

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis aux caissiers des sections

Les caissiers des sections qui n'ont pas encore versé la participation à l'établissement du film sur l'Apiculture suisse (1 fr. par membre) sont priés d'adresser leur versement à notre caissier central : M. M. Soavi, Gingins. Dernier délai, 15 novembre.

Le Comité.

Vétérans

Avis aux Présidents des sections

Pour répondre au vœu formulé par l'Assemblée des délégués de voir le fichier central parfaitement en ordre, les Présidents de section sont invités à adresser à notre caissier-administrateur, Monsieur M. Soavi, à Gingins, **d'ici au 1er novembre au plus tard**, la liste complète des membres de leur section et **leur date d'entrée**. Il a été décidé de ne plus délivrer de récompenses **aux vétérans** dont les fiches ne seront pas complètes.

Le président : P. MEUNIER.

Contrôle du miel

Les sections de la Romande qui désirent le contrôle du miel de leurs membres sont invitées à envoyer les échantillons et les bulletins de contrôle au soussigné avant le 15 octobre prochain.

Les membres qui sont en possession de la carte de contrôle de 1956 peuvent se procurer auprès du chef du contrôle des étiquettes très décoratives, avec leur No et la marque déposée « SAR ». Lors de la commande d'étiquettes il est nécessaire d'indiquer s'il s'agit des étiquettes No 1 ou No 2 :

No 1, grandeur 8 × 33 cm. pour boîtes et bidons.

No 2, grandeur 5,8 × 21,3 cm. pour bocaux et petites boîtes.

Le prix de l'étiquette est de 8 cts la pièce.

*Le chef du contrôle : Jos. Dietrich,
rue Grimoux 12, Fribourg.*

Notre bibliothèque

Les longues soirées de l'hiver qui approche sont propices à l'étude et à la lecture. Nous rappelons aux membres de la Romande que la bibliothèque comprenant environ 2000 volumes est à leur disposi-

tion. Les livres sont prêtés gratuitement à ceux qui en font la demande, la société se chargeant aussi des frais de port. Il est cependant nécessaire que les apiculteurs qui désirent bénéficier du service de la bibliothèque acquièrent le catalogue. Une nouvelle édition complétée de ce catalogue a paru en 1955. Il est mis en vente au prix de revient, soit fr. 3.—, montant qu'il suffit de verser au compte de chèques postaux IIa 1198, Société Romande d'apiculture, Fribourg.

*Le bibliothécaire : Jos. Dietrich,
rue Grimoux 12, Fribourg.*



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1956

Vraiment, nous sommes obligés d'admettre que l'année 1956 tient à ne ressembler à aucune de ses devancières. Après un mois de février absolument extraordinaire, août, que l'on se plaît à considérer chez nous comme le mois le plus chaud de l'année, le mois du soleil éclatant au cours duquel moissons et regains se rentrent, où les fruits se colorent et les raisins se dorent, aura été le mois le plus désolant de l'année. Les averses, souvent orageuses, se sont suivies avec une telle régularité que nous avons de la peine à nous souvenir de quelques belles journées. Pour beaucoup, ce furent des vacances mouillées. Nous voici en septembre, et les moissons ne sont pas à moitié engrangées. Les blés, quand ils sont fauchés, attendent en moyettes, prenant une vilaine couleur terreuse ou même se mettent à germer ; les regains, très abondants, ne peuvent se rentrer, faute de chaleur ; quant aux fruits, pleins d'eau, ils ne mûrissent pas et sont sans saveur. Au vignoble, la situation est tout aussi alarmante car le raisin n'a pas encore « traluit » ; on se demande quand les vendanges pourront se faire et, plus encore, ce qu'elles seront. Nous risquons fort, si cela continue, de nous retrouver en hiver sans avoir connu ni de printemps, ni d'été. Heureusement, l'homme vit aussi d'espérance, et nous voulons encore croire que, le temps changeant, nous allons jouir d'un magnifique automne.

Avec octobre, la saison apicole touche définitivement à sa fin. L'activité de l'apiculteur va se trouver très réduite, tout comme celle des abeilles qui profiteront cependant des beaux moments chauds de la journée pour rapporter à la ruche les dernières pelotes de pollen ou quelques gouttes de matière sucrée récoltée sur les fruits.

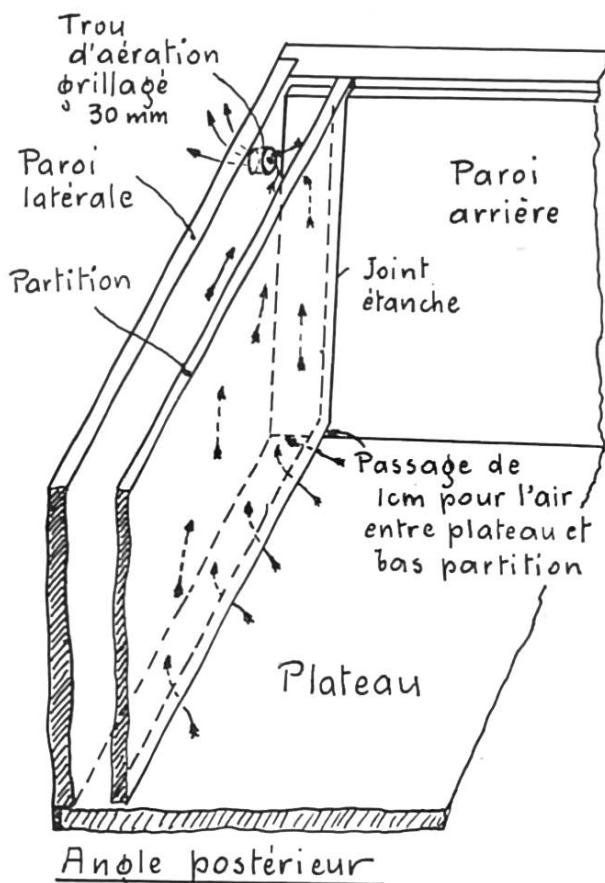
Toutes les opérations apicoles à l'intérieur des ruches devraient être terminées. Seuls quelques travaux d'aménagement extérieur sont vraiment raisonnables. Dès ce moment de l'année, pendant tous les mois d'automne et d'hiver, c'est surtout une surveillance constante qu'il faudra exercer sur les ruchers. Il sera en effet nécessaire de s'assurer que tout y est bien normal, que la dernière bise n'a pas arraché des toits ou culbuté des ruches. On veillera tout particulièrement sur les trous de vol qui doivent rester grands ouverts afin de permettre une bonne aération des colonies.

La mise en hivernage doit être terminée depuis une bonne quinzaine. Les provisions de toutes les colonies ont été complétées en temps voulu et les abeilles ont déjà pu les operculer pour les soustraire aux bactéries de la fermentation et à l'humidité.

Un travail essentiel de mise en hivernage, trop souvent négligé, et qui peut à la rigueur encore se faire au début de ce mois, en choisissant de belles journées chaudes, où les groupes se désagrègent, est celui qui consiste à resserrer ses colonies afin de leur donner un habitat à leur mesure, c'est-à-dire un nombre de cadres restreint en rapport avec la force de leur population. En principe, ne devraient rester dans la ruche que les rayons occupés par les abeilles. Des planches de partition bien conditionnées conserveront la chaleur dans le logement et le groupe n'aura ainsi qu'un volume restreint à chauffer. L'important, en effet, pour assurer un bon hivernage, est de ne jamais conserver une population faible dans une ruche trop grande. Les abeilles s'épuisent en vains efforts pour maintenir, à l'intérieur de ce logement disproportionné, une température convenable, consomment une quantité anormale de nourriture et, si la claustration se prolonge, se verront dans l'obligation de soulager, dans la ruche, leurs intestins par trop distendus. Au contraire, resserrés convenablement, des nuclei logés sur quatre ou cinq rayons peuvent traverser sans dommages les rigueurs de l'hiver, à condition bien entendu que les provisions emmagasinées en automne soient de bonne qualité et en quantité suffisante. Comme nous vous l'avons dit en septembre, chaque année, nous mettons en hivernage de nombreux nuclei sur quatre, cinq ou six rayons qui arrivent en excellentes conditions au printemps.

L'humidité étant avec le pillage, à des titres divers, il est vrai, de grands ennemis de nos ruchers, il faudra veiller à ce que chaque ruche ait une aération suffisante, permettant à l'air vicié et humide de s'évacuer. Nous avons déjà maintes fois répété dans ces Conseils que l'aération de nos ruches Dadant est encore bien loin d'être au point. Depuis près de quarante ans, nous n'avons fait aucun progrès. Le problème est ardu et difficile à résoudre et les chercheurs devraient bien s'y attaquer une fois sérieusement. Les pertes de colonies ou simplement leur affaiblissement par suite de dysenterie due

à des provisions avariées par l'humidité, les très nombreux rayons moisis et inutilisables font que chaque année des centaines et des centaines de francs sont gaspillés à cause de l'aération défectueuse de nos ruches. Celui qui trouvera une solution à ce délicat et urgent problème aura bien mérité de l'apiculture.



Pour le moment, nous rencontrons encore trop souvent dans nos ruchers des trous de vol par trop minuscules, et il est bien rare que l'apiculteur pense, au gros des chaleurs, à soulever le corps de ruche avec des cales afin de faciliter la ventilation. Depuis des années, nous faisons des essais pour assurer un air sain à l'intérieur de nos ruches, mais aucun des moyens utilisés jusqu'ici ne nous a donné satisfaction complète. Chaque printemps, il y a dans quelques ruches des rayons moisis qui n'ont plus de valeur que pour la fonte. Les trous pratiqués dans les angles postérieurs de la ruche, par quelques constructeurs, au ras du plateau, sont très rarement efficaces, et nous nous sommes demandé s'il ne serait pas plus logique de les situer au haut du corps de ruche, dans la partie postérieure. Ne place-t-on pas les cheminées sur

le toit ? Il faudrait évidemment que les partitions soient absolument étanches, sur le dessus et les côtés, afin d'obliger le courant à s'établir du trou de vol, par le ras du plateau au trou d'aération grillagé en passant sous la partition, puis entre celle-là et la paroi latérale. Le groupe des abeilles ne serait ainsi pas dérangé.

Ce qu'il faut à tout prix éviter, c'est de laisser, sur le corps de ruche, des nourrisseurs métalliques sur lesquels les vapeurs d'eau se condensent pour retomber à l'intérieur de la ruche, souvent directement sur le groupe. Un couvre-cadres étanche est aussi une source d'humidité, mais il est facile de le remplacer pour l'hiver par une couverture poreuse, telle que de la toile de jute, pour autant qu'elle n'est pas complètement propolisée.

Pendant que nous rédigeons ce « Conseil », le soleil s'est faufilé au travers des nuages, aussi nous n'avons pu résister au désir d'aller donner un coup d'œil aux trous de vol. Grande et belle activité de toutes les colonies ; quelques-unes font un magnifique « soleil d'artifice » : ce sont les jeunes qui auront la charge du démarrage du printemps ; superbes et importants apports de pollen et quelques tentatives de pillage vite réprimées par des gardiennes vigilantes. Il faut dire que nous avons nourri avant-hier et que, durant toute la journée de hier, une pluie diluvienne n'a cessé de tomber. Puisse le beau s'installer, et il y aura dans les ruches des réserves de pollen en suffisance pour permettre un bel élevage dès le retour du printemps.

Gingins, 4 septembre 1956.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Signes distinctifs permettant de déterminer l'âge d'une reine

par *W. Fyg*, section « Apiculture » de l'Etablissement fédéral de bactériologie laitière, Liebefeld, traduit par *P. Zimmermann*.

La plupart des apiculteurs savent, par leur propre expérience, que la fécondité des reines diminue avec l'âge. Ce ralentissement de la ponte, qui peut être plus ou moins précoce, a naturellement une influence fâcheuse sur le développement de la colonie. C'est pourquoi, chaque apiculteur devrait connaître l'âge de ses reines de manière à pouvoir les remplacer en temps voulu. Depuis plus de 50 ans, il est d'usage courant, surtout dans les Sociétés d'apiculture, de marquer bien visiblement les reines selon l'année de leur naissance au moyen de laques ou de papiers métallisés de couleurs différentes. Le marquage, non seulement facilite beaucoup la recherche de la reine dans une colonie, mais permet également de contrôler son âge et son origine. Malgré la simplicité et l'utilité de cette méthode, nombre d'apiculteurs négligent de marquer leurs reines et sont alors bien empruntés lorsqu'il s'agit de déterminer l'année de naissance d'une reine et sa provenance. Il est relativement facile à tout apiculteur expérimenté de pouvoir, en se basant sur les caractères extérieurs et